



## **Règlement**

### **CONCOURS VOLKSWAGEN UTILITAIRES CALIFORNIA FESTIVAL**

#### **ARTICLE 1 : Objet**

La société Volkswagen Véhicules Utilitaires France, Direction de Volkswagen Group France. Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 198 502 510 euros, immatriculée au registre du commerce sous le n° 832 277 370 RCS Soissons, dont le siège social est situé au 11, avenue de Boursonne, BP62, 02601 VILLERS-COTTERÊTS CEDEX, agissant et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège, décide d'organiser un concours (« Van Awards ») dans le cadre du Volkswagen California Festival.

#### **ARTICLE 2 : Avant-propos et Calendrier**

Volkswagen Utilitaires organise le California Festival du 1<sup>er</sup> au 3 octobre 2021 à Lacanau (Slow Village Lacanau), le premier événement dédié aux Véhicules de Loisirs Volkswagen organisé par Volkswagen Utilitaires.

Dans le cadre de cet événement, Volkswagen Utilitaires met en place un concours ayant pour but de faire gagner 30 entrées pour ce festival afin de participer au concours « Van Awards ». Les 30 candidats retenus participeront donc au concours des « Van Awards » qui aura pour but de désigner 6 gagnants selon 6 catégories différentes :

- Van le mieux restauré
- Intérieur le mieux personnalisé
- Van le plus original
- Van le plus ancien
- Van le plus vintage
- Van le plus coloré

Le concours aura lieu :

- Du 01/06/2021 au 11/06/2021 23h59 : épreuves de pré-sélection des candidats via les Réseaux Sociaux
- Entre le 11/06/2021 au 15/06/2021 : sélection des 30 finalistes par Volkswagen Utilitaires
- Entre le 15/06/2021 au 18/06/2021 : annonce de la délibération du jury et information aux 30 finalistes de leur sélection par message privé sur les réseaux sociaux par Volkswagen Utilitaires
- Le 02/10/2021 : annonce lors de l'événement (qui se déroulera à Lacanau) des 6 vainqueurs des « Van Awards » selon les 6 catégories prédéfinies

#### **ARTICLE 3 : Inscription et participation**

La participation au concours est gratuite et sans obligation d'achat.

Elle est ouverte à toute personne physique, possédant un van Volkswagen aménagé ou un véhicule de la gamme Volkswagen Utilitaires de Loisirs, quels que soient son âge et son pays d'origine. La participation est limitée à une seule participation, par propriétaire de véhicule (même nom, même adresse, même e-mail, même ordinateur et même immatriculation).

#### **ARTICLE 4 : Fonctionnement du concours**

Le concours sera annoncé par publications sur les réseaux sociaux de Volkswagen Utilitaires et prendra place sur le compte Instagram de la marque.

Le règlement du concours sera accessible sur l'URL : [www.volkswagen-utilitaires.fr](http://www.volkswagen-utilitaires.fr)

Le principe du concours sera expliqué en détails sur le compte Instagram de la marque.

Les participants devront :

- être propriétaire d'un compte Instagram
- suivre la page Instagram @volkswagen\_utilitaires
- partager une ou plusieurs photos de leur van Volkswagen dans leur story Instagram en mentionnant @volkswagen\_utilitaires et le #VWCaliforniaFestival entre le 01/06/2021 00h00 et le 11/06/2021 23h59 .

Toutes les candidatures seront capturées par les équipes Volkswagen Utilitaires et/ou Grabarz&Partner.

Après la fermeture du concours, toutes les candidatures seront envoyées aux membres du jury pour concertation afin de sélectionner les 30 finalistes.



Les décisions du jury sont souveraines et ne pourront faire lieu à aucune contestation.  
Les gagnants seront contactés par message privé sur Instagram via le compte @volkswagen\_utilitaires.  
Une story sera également publiée sur ce même compte afin d'informer la communauté que le jury a rendu son verdict et que les finalistes ont été contactés.

A noter que les 30 finalistes concourront automatiquement aux Van Awards, et qu'un même van peut concourir dans une ou plusieurs catégories. Les gagnants seront récompensés sur place, lors de l'événement, dans l'une des catégories suivantes :

- Van le mieux restauré
- Intérieur le mieux personnalisé
- Van le plus original
- Van le plus ancien
- Van le plus vintage
- Van le plus coloré

#### **ARTICLE 5 : Détermination des gagnants**

Les 30 finalistes seront sélectionnés par un jury composé de quatre membres de l'équipe marketing de Volkswagen Véhicules Utilitaires.

Les 30 finalistes seront avertis par message privé sur Instagram via le compte de Volkswagen Utilitaires.  
Les résultats sont annoncés en story Instagram sur le compte de Volkswagen Utilitaires.

De la même façon les 6 gagnants des « Van Awards » seront sélectionnés par un jury composé de quatre membres de l'équipe marketing de Volkswagen Véhicules Utilitaires et les Coflocs (Laurent Lingelser et Florian Mosca).

Les gagnants seront avertis lors de l'événement le 2 octobre 2021.

#### **ARTICLE 6 : Les prix**

La première étape du concours comporte 30 prix, pour les 30 finalistes.

Les 30 prix sont identiques : un emplacement offert au California Festival (qui se déroule du 1<sup>er</sup> au 3 octobre 2021 au Slow Village Lacanau) pour le véhicule sélectionné avec un maximum de 5 personnes (dans le véhicule) Droit d'entrée uniquement, emplacement pour hébergement, repas du 02 octobre au soir et du petit déjeuner du 03 octobre, ainsi que la pré-sélection au concours « Van Awards » qui se tiendra lors de l'événement du California Festival.

Valorisation de ce prix :

- 50 € / adulte (à partir de 11 ans)
- 25 € / enfant (entre 3 et 10 ans)
- Gratuit pour les moins de 3 ans

Le lot ne peut faire l'objet d'un remboursement en espèces, ni d'aucune contrepartie de quelque nature que ce soit et est non cessible. Le gagnant recevra son prix par mail.

En cas de force majeure, si la dotation ne pouvait être remise pour cause d'annulation définitive de l'événement, l'organisateur s'efforcera de la remplacer par une dotation de nature et/ou de valeur équivalente.

La seconde étape désignera les vainqueurs des « Van Awards » selon les 6 catégories susmentionnées.

Un prix symbolique sera remis aux gagnants sous forme de trophées.

#### **ARTICLE 7 : Informations générales**

##### **7.1 Acceptation du règlement**

La participation au concours vaut acceptation, sans restriction ni réserve, de toutes les clauses du présent règlement. Toutes difficultés quant à l'application du règlement feront l'objet d'une interprétation souveraine des organisateurs. Les contestations ne seront recevables que dans un délai d'un mois après le résultat final. Volkswagen Utilitaires se réserve le droit d'écourter, de modifier ou d'annuler le concours si elle estime que les circonstances l'exigent. Elle ne pourra être l'objet d'une quelconque réclamation visant à engager sa responsabilité. Il en est de même en cas de problèmes techniques avant et pendant la durée du concours.

##### **7.2 Promotion**



Du fait de l'acceptation de leur prix, les participants autorisent, dans toute manifestation publi-promotionnelle liée au présent concours, l'utilisation de leur nom, prénom, et leur résultat, sans restriction ni réserve autre que le cas prévu à l'article 7.3 ci-dessous, et sans que cela leur confère une rémunération, un droit ou avantage quelconque.

### 7.3 Informatique et liberté

Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiées par la loi du 23 janvier 2006 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les participants bénéficient d'un droit d'accès et de rectification des données les concernant et peuvent demander que leurs coordonnées soient radiées et ne soient pas communiquées à des tiers. Ce droit s'exerce par mail à l'adresse : [contact@vwcaliforniafestival.fr](mailto:contact@vwcaliforniafestival.fr) ou par voie postale à l'adresse : Volkswagen Group France Relation Client, 11 Avenue de Boursonne, 02600 Villers-Cotterêts.

### 7.4 Dépôt

Le règlement du jeu est déposé en l'étude de la SCP JOURDAIN DUBOIS RACINE, Huissiers de justice associés à la résidence du 121 rue de la Pompe à Paris 16<sup>ème</sup> arrondissement.

Le règlement est gratuitement consultable sur le site internet de l'organisateur à l'adresse [www.volkswagen-utilitaires.fr](http://www.volkswagen-utilitaires.fr)

Le règlement peut être modifié à tout moment sous la forme d'un avenant par l'organisateur, dans le respect des conditions énoncées, et publiées par annonce en ligne sur le site. L'avenant est déposé en l'étude de l'huissier dépositaire du règlement comme il est dit ci-avant, avant sa publication.

### **ARTICLE 8 : Convention de preuve**

Sauf en cas d'erreurs manifestes, il est convenu que les informations résultant des systèmes informatiques de Volkswagen Utilitaires ont force probante.

### **ARTICLE 9 : Attribution de compétence**

Le site est accessible depuis de nombreux pays dans le monde dont la France. Chacun de ces pays pouvant avoir des lois qui diffèrent des lois françaises, les participants admettent sans réserve que le simple fait de participer à ce jeu les soumet obligatoirement aux lois françaises pour tout litige qui viendrait à naître du fait du concours objet des présentes ou qui serait directement ou indirectement lié à celui-ci, ce sans préjudice des éventuelles règles de conflits de lois pouvant exister.